

Tracer le chemin

A 51:

Prévu de juin à octobre, le débat public s'ouvre ce soir à Gap. Il a pour but de permettre à la population de s'exprimer sur les différentes possibilités d'améliorer la liaison entre Grenoble et Sisteron.

Quatre mois pour réfléchir, quatre mois pour débattre: le dossier de l'autoroute A51 connaît aujourd'hui un nouvel épisode de son interminable feuilleton. L'Arlésienne haut-alpine n'en finit plus de s'étirer virtuellement entre Sisteron et Grenoble, sans avoir encore choisi son lit de prédilection, ni sa tenue.

Faut-il une autoroute, une voie rapide, une route nationale mieux aménagée? Faut-il, si c'est une autoroute qui est choisie, privilégier l'est de Gap et le Champsaur, ou l'ouest et le col de Lus?

L'évidence est aujourd'hui la suivante: les RN 85 et 75 vieillissent plutôt mal, et elles sont abondamment chargées de trafic. Voilà la vérité sur laquelle la grande majorité des acteurs politiques s'accorde. Ensuite, aucune solution ne réunit l'unanimité.

On se rappelle qu'au plus fort de la fameuse campagne Tracé virtuel,

tracé vital, lancée par Alain Bayrou, alors président du conseil général, une grande partie des élus avait suivi le sillage de l'élu briançonnais qui préconisait l'autoroute par l'est de Gap.

Mais en face, et notamment au parti socialiste, on préférerait le passage par Lus-la-Croix Haute.

On se souvient aussi dans les Hautes-Alpes que le ministre des Transports Jean-Claude Gayssot, fraîchement nommé, avait suspendu l'enquête publique alors que les registres venaient tout juste de s'ouvrir dans les mairies.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts. Une énième relance du dossier a été effectuée en 2003. Et Gilles de Robien, ministre de l'Équipement et des transports, a exprimé à son tour sa préférence pour le Champsaur.

L'A 51 est une histoire de passion, pas sûr cependant qu'on revienne à l'époque enflammée de 1999, où une manifestation monstre avait réuni plusieurs centaines d'élus à Marseille pour l'est de Gap.

La commission nationale de débat public (CNDP) relance aujourd'hui la

discussion. Du 7 juin au 20 octobre, des réunions publiques vont être organisées sous l'égide de cette instance. Son objet n'est pas de se prononcer sur le contenu du projet, mais d'éclairer le maître d'ouvrage, c'est-à-dire la direction régionale de l'Équipement qui représente le ministère. Elle produira cependant un compte-rendu au plus tard au 20 décembre, qui sera rendu public immédiatement. Le maître d'ouvrage aura alors un délai de trois mois pour se positionner: soit il poursuit le projet tel quel, soit il le modifie, soit il y renonce. Si le projet est maintenu, la procédure reprend son cours avec l'organisation d'une enquête publique, l'appel d'offres..., expliquait dans nos colonnes Xavier Bolze, secrétaire général de la CNDP.

Première réunion ce mardi soir à 20 heures au Royal à Gap. La commission n'émet pas d'avis mais rend compte des débats
00:00

7D7BC86652D0C40210D619B9F90-2757E16556F8B504459371A72549

ARCE MENSIO LIONEL